

# 100 % MEILLAC

*L'info qui nous rassemble*



## Dans ce numéro :

**PORTE PAROLES** : Restauration scolaire, Voirie,  
Dispositif argent de poche, Finances... pages 3 à 7

**MOULIN À PAROLES** : Les Ateliers numériques,  
Breizh bocage, Ecole de musique... pages 8 à 13

**LA PAROLE EST À VOUS** : APEEP, Comité d'animations,  
AMAP, FC Meillac, Foyer rural... pages 14 à 18

**PAROLES D'EXPERT** : Transition écologique, État civil ... pages 19 à 23

# Mot du Maire



**A** la fin de chaque semestre, c'est le moment de vous exposer les réalisations et les actions menées au cours des 6 derniers mois que vous lirez dans les pages suivantes. J'en profiterai pour vous faire un bilan de la mandature qui arrivera à son terme en 2020.

Depuis 2014, nous avons eu à cœur de mener des actions dans l'intérêt de la population, donc dans l'intérêt général. Tout ce qui a été entrepris l'a été dans le but du vivre ensemble, pour que chacun

d'entre nous, puisse se retrouver dans ce qui a été réalisé. Cela concerne la voirie communale avec la réfection des tapis des voies les plus fréquentées, sans oublier les dessertes de village quand cela est réellement nécessaire, les aménagements dans le bourg, pour la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite, pour l'accessibilité aux commerces, pour la réduction de la vitesse. C'est aussi pour la jeunesse avec la rénovation du pôle périscolaire, la création de l'espace ludique et la mise à disposition d'un local, sans oublier les associations qui ont toujours bénéficié de notre soutien. Tout ce que nous avons engagé, l'a été dans la concertation et en fonction des possibilités financières. Le groupe majoritaire a toujours été dans la réflexion pour préparer l'avenir de la commune, évaluer les besoins et construire de manière durable. Aucun de ses élus ne s'est détourné des objectifs que nous nous étions fixés. Le programme que nous vous avons proposé a été totalement respecté et réalisé. Nous n'annonçons aucune augmentation d'impôts sur cette période, promesse tenue.

Il est toujours facile d'annoncer des projets mais il est plus difficile de les réaliser. Le travail que nous avons fourni a porté ses fruits. Les résultats financiers sont là avec des excédents de fonctionnement multipliés par 3 entre 2013 et 2018. La gestion financière de la commune a changé en y apportant méthode et rigueur, un meilleur suivi de la part des adjoints et un réel contrôle de la part des élus.

Nous devons toujours être dans la transparence et chacun d'entre vous a le droit de recevoir les informations concernant l'action municipale. Le bulletin municipal 100% Meillac est un outil d'information transparent. Vous l'appréciez et savez nous le dire. Comme le site internet de la commune, meillac.fr, où les informations déposées restent pertinentes pour la vie de tous les jours. Enfin, vous avez la page Facebook qui relate les actions à venir des associations et de la commune. La commission communication a beaucoup travaillé pour vous informer de la meilleure des façons.

Pendant cette durée de mandat, nous n'avons eu de cesse de travailler pour orienter la commune vers un avenir plus serein. Nous avons souhaité que la commune de Meillac soit reconnue dans l'intercommunalité, que la commune retrouve toute sa place dans cet échelon. Nous avons encore beaucoup de travail à faire mais nous ne lâchons rien. La persévérance nous permet d'avancer et nous démontre que notre ténacité finira par être récompensée.

Votre commune a beaucoup changé et vous pouvez en être fiers. Beaucoup d'entre vous ont proposé, suggéré des idées, des initiatives et des solutions. Ces discussions nous ont permis de nous améliorer en ajustant les projets. Cette relation quotidienne nous a permis de nous remettre en question. C'est ensemble que nous avons pu réaliser tous ces travaux. Tous les investissements prévus dans notre programme et notre plan pluriannuel ont été réalisés sans emprunt.

Ce bilan ne fera pas l'unanimité mais il a l'avantage d'être réel et sincère, de préparer les années futures dans la sérénité avec des finances redevenues saines, c'est-à-dire avec un taux d'endettement réduit et des projets autofinancés.

Je vous souhaite à vous toutes et tous un bel été et de bonnes vacances.

**Georges DUMAS**  
Maire de Meillac

# Sommaire

## ... PORTE PAROLES

- Extension et restructuration de la restauration scolaire Page 3
- Restructuration de la mairie Page 3
- Réhabilitation du Foyer Rural Page 3
- Dispositif Argent de poche Page 4
- Mutuelle «ma commune, ma santé» Page 4
- Restaurant scolaire Page 4
- Voirie communale Page 5
- Assainissement Page 5
- Parlons chiffres Page 5
- Commissions Enfance/Jeunesse Communication Page 6
- Point Finances Page 7

## ... MOULIN À PAROLES

- Communiqué de presse Page 8
- E.L.I Page 8
- Les Ateliers Numériques Page 9
- Programme «Breizh bocage» Page 9
- Devenez citoyen ou citoyenne de la paix Page 9
- Centre Echanges Internationaux Page 10
- Médiathèque Municipale Page 10
- Ecole de musique du SIM Page 11
- Vos demandes : Immatriculation, Passeport/CNI, Permis de conduire Page 13
- Timbre fiscal électronique Page 13

## ... LA PAROLE EST À VOUS

- APEEP de Meillac Page 14
- A.M.A.P Attitude Page 14
- ACCA de Meillac Page 14
- Basket-Club du Linon Page 15
- Les anciens Combattants Page 15
- Foyer Rural Page 16
- FC Meillac Page 16
- Comité d'Animation Page 17
- Club de la Bonne Entente Page 17
- Gymnastique d'entretien Meillacoise Page 17
- Association Communale de Pêche Page 18
- Moto Club Meillacois Page 18

## ... PAROLES D'EXPERT

- Transition écologique Page 19
- SMICTOM Page 19
- SAGE des Bassins Côtiers Page 20
- l'État civil Page 22
- Portrait : Emilia Page 23

### Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30,
- le vendredi de 14h à 17h30,
- les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> samedis du mois de 9h à 12h.

Mairie  
1 pl Mairie, 35270 MEILLAC  
Tél. 02 99 73 02 25  
mairie.meillac@orange.fr



## Extension et restructuration de la restauration scolaire

**D**epuis janvier, les enfants et les agents communaux se sont appropriés les nouveaux locaux qui font l'unanimité, un régal...

L'inauguration officielle s'est déroulée le samedi 27 avril en présence des Meillacois et des élus locaux et ce, par une belle journée de printemps, dans la convivialité et la bonne humeur.



## Restructuration de la mairie

La consultation des entreprises est lancée. La remise des offres est fixée pour la fin juin. Le démarrage des travaux est prévu en octobre pour une durée de 3 mois. Les services de la mairie et le bureau de poste resteront ouverts au public durant les travaux.

## Réhabilitation du foyer rural

Pour nous accompagner et conduire à bien la réhabilitation du foyer rural, nous avons lancé une consultation pour missionner un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) Conducteur d'Opération. Il sera désigné fin juin, les études débiteront à la suite.

Déjà 5 ans que la commission bâtiment œuvre pour la commune, le temps passe vite... Nous pouvons être satisfaits du chemin parcouru, un petit coup d'œil dans le rétroviseur sur nos projets réalisés :



- Mise en conformité des réseaux électriques et gaz de nos bâtiments communaux,
- Réalisation du columbarium du cimetière,
- Réfection de la couverture de l'école élémentaire,
- Création du terrain multisports,
- Eglise : réfection de la peinture de la voûte, rénovation des abat-sons et de l'orgue,
- Elaboration de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) des bâtiments communaux, actions en cours,
- Remplacement de la chaudière de la mairie pour un modèle plus respectueux de l'environnement (chaudière à pellets),
- Réalisation des gradins du stade de foot,
- Révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme,
- Restructuration et extension de la cantine scolaire, salle de motricité et garderie,
- Réhabilitation de la mairie, consultation des travaux en cours,
- Réhabilitation du foyer rural en salle culturelle, choix AMO en cours.

Des chantiers restent à mener, il nous faudrait plus de temps, le temps d'un mandat supplémentaire...

En attendant, bonnes vacances à vous.

**Bruno RAMBERT**  
1<sup>er</sup> Adjoint





## Dispositif Argent de Poche

*Depuis 2014, l'équipe municipale a choisi de participer au Dispositif Argent de Poche.*

Ce dispositif qui s'inscrit dans le programme Ville Vie Vacances de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances permet à des jeunes âgés de 16 à 17 ans d'effectuer des missions pour les collectivités en contrepartie d'une rémunération en espèces.

Cette première expérience dans la vie active revêt un caractère éducatif et formateur pour les jeunes dans une démarche citoyenne avec pour objectif :

- d'organiser des ateliers citoyens
- de permettre à des jeunes de se confronter au monde du travail
- de les responsabiliser
- de s'engager pour une mission d'intérêt général
- de valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes

Sur notre commune, 20 jeunes ont participé à ce dispositif avec un total de 350 H de mission.

Encadrés par les employés communaux, les bénévoles de la bibliothèque, nos jeunes retraités, Gérard et André, ces jeunes ont participé à :

- la réalisation de travaux d'entretien et de classement à l'école et à la bibliothèque,
- la construction du kiosque en bois de l'espace ludique,



- la réalisation de jeux pour la cour d'école
- la préparation du terrain de foot dans le cadre de l'accueil des équipes féminines de foot d'Haïti et des Pays Bas

En 2015, l'annonce tardive du changement des modalités de ce dispositif nous avait contraints à le suspendre.

Courant mai, nous avons appris par la DDCSPP que le commissariat Général à l'Égalité des Territoires a reformulé le texte qui encadrerait jusqu'à maintenant ce dispositif avec les principaux changements suivants :

- une nouvelle dénomination, puisqu'on parle désormais de « Chantiers et stages à caractère éducatif dans le cadre du dispositif Ville, Vie, Vacances »,
- un périmètre d'application strictement limité aux territoires prioritaires de la Politique de la Ville
- une procédure de labellisation avec une demande à effectuer auprès de la DDCSPP en amont des chantiers.

L'ensemble de ces conditions doivent être remplies pour obtenir le Label.

Notre commune ne se situant pas sur un territoire prioritaire se trouve donc automatiquement exclue de la labellisation. L'opération ne pourra donc pas être renouvelée sur la commune tant que ces conditions resteront applicables, ce que nous regrettons fortement.

Je tiens à renouveler toutes mes félicitations aux jeunes pour leur participation ainsi qu'aux employés et bénévoles pour leur accompagnement.

## Mutuelle

### « ma commune, ma santé »

En 2015, la commune a signé une convention avec l'association ACTIOM. Cette association propose une mutuelle à des tarifs préférentiels pour les habitants des communes adhérentes. Si vous souhaitez des informations, veuillez contacter la mairie.

## Restaurant scolaire



C'est en début d'année que nos élèves ont pris possession du nouveau self. Ils bénéficient désormais d'un lieu de restauration plus chaleureux et beaucoup moins bruyant. La mise en service de ce self a également permis d'améliorer les conditions de travail de nos agents qui interviennent sur le temps du repas.

Vous avez été nombreux à montrer votre intérêt pour ce nouvel équipement lors des portes ouvertes et de l'inauguration qui a lieu de 27 avril.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

**Sandrine MERIL**  
2<sup>e</sup> Adjointe



## Voirie Communale

**L**a densité importante de notre réseau routier, 70 km de route nous oblige à disposer de budgets conséquents pour son entretien. Comme chaque année, nous réaliserons la rénovation de la couche de roulement des routes

les plus dégradées et les plus circulées. Certaines dessertes de villages bénéficient de cette réfection. C'est la commission voirie, au vu des critères précités, qui est en charge de déterminer les routes qui seront rénovées. Cette année, seront renouvelées les couches de roulement des routes de la Claverie au Pont au mont, des Champs Angers et de la Hautière.



La 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de sécurisation de la traversée du bourg est terminée. Concomitamment, le réseau d'eaux pluviales a été réhabilité ainsi que l'élargissement des trottoirs pour une meilleure circulation des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. L'accès aux différents commerces en est facilité avec des places de parking supplémentaires. Enfin, la réalisation du plateau au croisement de l'allée des Jardins et de la rue Abbé Chapedelaine, permet le ralentissement des véhicules et sécurise la sortie de cette allée.



La 3<sup>ème</sup> tranche de travaux interviendra en 2020 avec la pose d'un plateau au croisement des rues du vivier, Chateaubriand et allée de l'étang, ainsi que l'élargissement des trottoirs. Cette 3<sup>ème</sup> tranche terminera le programme commencé en 2015. Des études seront réalisées pour le carrefour et la place Huet et Peuvrel, ainsi que l'aménagement de la rue Emile Rouxin jusqu'à l'entrée d'agglomération.

## Assainissement

La station d'épuration arrive à son potentiel d'utilisateurs. Comme nous souhaitons développer l'habitat par la création d'un lotissement dans la zone 1AU1, il nous faut réfléchir, dès à présent, pour augmenter la capacité de traitement des eaux pour l'accueil de ces nouveaux habitants. Nous lancerons les études dès cette année pour réaliser les travaux le plus rapidement possible.

## Parlons Chiffres

Depuis le début du mandat, nous avons réalisé beaucoup d'investissements dans la voirie. Voici en quelques lignes le montant de ces réalisations.

Nous avons investi la somme de 400 160 euros dans la rénovation des routes en campagne, ce qui représente une distance de plus de 13 kilomètres. A cela, il faut ajouter le coût d'entretien de cette voirie (fauchage, point à temps, curage, pose de pont traversant,...) pour un montant qui va s'établir à 288 302 euros.

Nous avons entrepris le changement des panneaux d'indication des villages pour un budget de 5 000 euros.

L'ensemble de ces opérations s'élève à un global de 693 462 euros.

Concernant le bourg, pour les travaux de voirie uniquement (sécurisation, élargissement des trottoirs, mise aux normes PMR (personne à mobilité réduite), réfection du réseau eaux pluviales, etc...) les sommes allouées représentent 245 726 euros pour une distance d'environ 900 mètres.

Ces chiffres sont élevés et montrent l'intérêt que nous portons à notre réseau routier en général avec une part du budget très conséquente.

Après ces quelques lignes, je vous souhaite de passer un bel été.

**Henri RONDIN**  
3<sup>e</sup> Adjoint





C'est avec plaisir et enthousiasme que j'ai pris les rênes des commissions Enfance/Jeunesse et Communication voilà 5 ans. L'état des lieux de l'existant (ou le plus souvent de l'inexistant) conjugué à un programme ambitieux proposé par la majorité ont aboutis à une charge de travail soutenue mais tellement intéressante et utile aux habitants que le temps a filé à vitesse grand V !



L'inventaire des espaces de loisirs sur la commune en 2014 n'était pas difficile à faire, il n'y en avait aucun ! Pas le moindre toboggan ou terrain de jeux aménagé à l'horizon... Un comble quand on évoque le nombre de jeunes présents dans notre commune :

plus de 180 élèves à l'école maternelle et élémentaire de 3 à 10 ans, plus de 170 jeunes entre 11 et 18 ans, sans compter les plus jeunes entre 0 à 3 ans, se sont près de 400 habitants qui ont été complètement ignorés des précédentes équipes municipales !

La priorité a été donnée à la création d'un espace ludique doté d'équipements pouvant accueillir l'ensemble des tranches d'âge. Ainsi, le terrain multisports a vu le jour dès 2015 suivi de très près par le Skate Park et la structure de jeux pour les plus jeunes. Depuis le début de notre mandat, l'espace de loisirs, qui se veut à la fois ouvert mais sécurisé, s'étoffe tous les ans de nouvelles structures. 2019 ne fera pas exception puisqu'une pyramide de corde va y prendre place dans le courant du 2ème semestre.

La fréquentation toujours en hausse dans cet espace vient récompenser les efforts humains et financiers engagés. Nos concitoyens les plus jeunes sont nombreux et plein de ressources, ils sont l'avenir de notre territoire et nous voulons qu'ils participent à son développement. Pour cela, une politique jeunesse s'est construite, en concertation avec eux. Elle a aboutie cette année, à l'ouverture d'un local en complète autonomie de gestion, qui leur permet de se retrouver, d'élaborer des projets et de tisser les liens précieux qui leur permettront de perpétuer le vivre ensemble si important en milieu rural. Cette initiative et la façon dont elle a été conduite est prise en exemple dans les communes voisines et par les professionnels de la jeunesse. Nous nous saisissons de chaque opportunité et étudions toutes les pistes d'amélioration.



## Dans ce numéro :

- PORTE PAROLES : Commissions au travail** - page 3
- MOULIN À PAROLES : Nouveau logo** - page 8
- Informations sur les frelons asiatiques** - page 11
- LA PAROLE EST À VOUS : Association des COWBOYS Darts** - page 13
- PAROLES D'EXPERT : Portrait d'un archiviste** - page 23

C'est ainsi que pour la première fois cet été, un espace de loisirs itinérant va permettre aux jeunes de 10 à 17 ans de rester sur leur commune pour participer à des activités sportives et culturelles variées et originales ! Aucune structure d'accueil pour les plus de 15 ans n'était accessible à moins de 15 km, ce qui est une contrainte forte quand on connaît les difficultés de mobilité des jeunes.

Le constat en matière de communication n'était pas tellement plus brillant. Un logo vieillot, un site internet à l'abandon et un « bulletin municipal » qui n'en avait que le nom.

La commission Communication a identifié 2 axes de travail prioritaires : redynamiser l'image de la commune vers l'extérieur et mieux informer les habitants de l'action menée à l'intérieur. Un nouveau logo, inscrit dans le mouvement et la modernité vous a été présenté dès 2015, le nouveau site internet, meillac.fr a rapidement été créé, rendant accessibles des informations mises à jour quotidiennement, et enfin, un bulletin municipal, clair, agréable à lire et permettant aux habitants d'être informés de l'avancée des nombreux projets, paraît 2 fois par an depuis maintenant 5 ans.

La page facebook de Meillac compte près de 250 abonnés, une vidéo de présentation de la commune et une application sont à l'étude.

La tâche était immense, le travail accompli l'est aussi, la motivation est intacte et les projets encore nombreux.

Bel été à tous.



## Point finances

### Et là, le temps, hémophile, Coule

**A**lain Souchon traduisait ainsi la fuite du temps dans sa chanson « c'est déjà ça » en 1995. Cette règle étant immuable pour toute chose, le mandat actuel (2014-2020)

n'y échappe pas et le budget 2019 voté en Conseil Municipal le 5 avril 2019 le clos sur le plan financier (il restera le compte administratif 2019 à réaliser sur ce mandat). Le budget 2020 sera élaboré sur le prochain mandat, cependant une approche financière basée sur une bonne maîtrise des dépenses doit perdurer afin d'être de manière pérenne en mesure d'engager des investissements pour le bien de tous.

Avant d'aborder le budget 2019, le CA 2018 (Compte Administratif 2018) validé lors de ce même Conseil Municipal du 5 avril, clôture avec des dépenses à 2 627 107 € et des recettes à 2 759 334 €. Le solde reste donc positif avec une valeur de 132 227 €. Deux points sont à souligner dans ce compte :

- Les dépenses du chapitre 11 (dépenses à caractère générale) a été tenu comme pronostiqué dans le bulletin n°9 avec une réalisation à 241 057 € pour un budget à 264 784 €.
- Ensuite, le projet d'agrandissement de l'école publique inauguré le samedi 27 avril est clôturé avec un solde à charge pour la commune de 319 358 €. Le coût total de cette rénovation s'élève à 1 024 153 € et se décompose ainsi :

- Factures réglées en 2017 .....40 562 € TTC.
- Factures réglées en 2018 ..... 877 788 € TTC.
- Factures réglées en 2019 ..... 105 803 € TTC.

- DETR 2018 (3) ..... -158 206 €.
- DETR 2019 (3) ..... -121 793 €.
- Subvention CCBR (1)..... -145 715 €.
- Subvention Département.....-34 255 €.
- Autres subventions.....-39 996 €.
- FCTVA (2).....-204 830 €.
- Solde à charge pour la commune.....319 358 €.

(1) CCBR : Communauté de Commune de la Bretagne Romantique.

(2) Remboursement de la TVA montant estimatif sur une base TVA de 20 %.

(3) Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux versé par l'état.

Ensuite, le budget 2019 va permettre de lancer de nouveaux projets comme la restructuration de la mairie et du foyer rural. Ces deux projets initiés en 2019 seront donc à cheval sur deux mandats.

### Principaux projets votés dans le budget 2019 :

- Lancement études pour restructuration mairie (accueil PMR et fusion accueil mairie et bureau de poste).
- Poursuite restauration église.
- Poursuite effacement des réseaux électriques.
- Poursuite aménagement espace ludique (pyramide de corde).
- Poursuite voirie aménagement bourg (ralentisseurs).
- Fin réfection du mur du parc de la mairie.
- Lancement études pour restructuration foyer rural.

Tous les membres de la commission finance vous souhaitent de bonnes vacances.

**Yves Afchain**  
5<sup>e</sup> adjoint



## Communiqué de presse



### Attention aux entreprises indélicates !

Renseignez-vous auprès de votre conseillère en énergie

De nombreux habitants des communautés du pays de Saint-Malo ont été démarchés récemment par téléphone ou à domicile par des entreprises peu scrupuleuses.

La performance énergétique, l'isolation, la ventilation, les énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, pompe à chaleur...) sont des sujets d'actualité, mais quelques entreprises indélicates viennent ternir l'image de ce secteur en développement.

### A quel mode opératoire être attentif ?

Il faut être vigilant vis-à-vis des entreprises qui opèrent souvent sous forme de démarchage à domicile ou téléphonique. Certaines proposent des retours sur investissement alléchants, voire même des installations autofinancées.

Cependant, la production d'énergie ou les économies d'énergie annoncées lors du démarchage sont souvent fortement surestimées. Parfois même les installations ne sont pas finalisées correctement ce qui entraîne l'impossibilité d'utiliser les équipements ... alors que le crédit à la consommation est engagé.

L'entreprise assure sa rémunération par un devis largement surévalué et/ou par l'intermédiaire d'un taux de crédit à la consommation très élevé.

### Comment se prémunir ?

- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature d'un devis, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours.
- Exiger un devis précis mentionnant les coûts des installations, les services inclus et les coûts du crédit à la consommation.
- Demander d'autre devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Contacter votre conseillère en énergie qui pourra étudier avec vous ce(s) devis et vous proposera un regard objectif, neutre et gratuit sur la faisabilité de l'installation et sur les pratiques courantes dans le domaine.
- Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise soit RGE (vérifiable sur le site [www.faire.fr](http://www.faire.fr)) et qu'elle possède la qualification spécifique aux travaux à effectuer.

Plus d'information sur : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23224>

Et auprès des services de la Maison de l'habitat des Communautés du pays de Saint-Malo :

23, avenue Anita Conti - 35400 Saint-Malo au 02 99 21 17 26 ou [infoenergie@pays-stmalo.fr](mailto:infoenergie@pays-stmalo.fr)

## E.L.I : Les inscriptions sont lancées !



L'objectif est de faire découvrir aux jeunes de nouveaux sports (tchoukball, kinball, etc.) comme d'en pratiquer d'autres plus traditionnels, de développer leurs sens de l'esprit d'équipe et leur créativité.

L'Espace de Loisirs Itinérant se déplacera au sein de nos 3 communes, selon le planning ci-dessous :

Vacances	Dates	commune d'inscription	Contact inscription
Été	du 1 <sup>er</sup> au 5 juillet 2019	Bonnemain	02 99 73 46 39
	du 8 au 12 juillet 2019	Lanhélin	02 99 73 85 45
	du 15 au 19 juillet 2019	Meillac	
	du 22 au 26 juillet 2019	Meillac	02 99 73 02 25
	du 26 au 30 août 2019	Meillac	

### Comment s'inscrire ?

Que vous soyez un jeune de Meillac, de Lanhélin ou de Bonnemain, contactez la Mairie de la semaine à laquelle vous voulez participer. C'est facile et pas cher !

28 places sont disponibles chaque semaine.

Les séjours sont déclarés auprès de Jeunesse et Sport et bénéficient d'un conventionnement avec la CAF ce qui permet de proposer les tarifs suivants :

### Tableau des tarifs (familles)

Tarifs semaine 4 ou 5 jours				
tarifs familles en fonction du Quotient Familial (QF)	semaine 1 <sup>er</sup> enfant	semaine 2 <sup>ème</sup> enfant	semaine 3 <sup>ème</sup> enfant	tarif journée par enfant
QF < 650	28,30€	27,30€	26,30€	6,60€
QF de 651 à 1099	31,40€	30,40€	29,40€	8,60€
QF de 1099 à 1499	33,70€	31,70€	29,70€	10,60€
QF > 1500	40,45€	38,45€	36,45€	11,60€
non allocataire	49,50€	47,90€	45,90€	12,60€

### Les documents à fournir pour l'inscription :

La fiche d'inscription individuelle, La fiche sanitaire et le règlement intérieur sont à télécharger sur <https://meillac.fr/>

Les inscriptions à la semaine sont privilégiées mais les inscriptions à la journée sont possibles en fonction des places disponibles. Un système de co-voiturage sera mis en place lors des inscriptions en Mairie.

# Les Ateliers Numériques

*Nouveau service pour les habitants de Meillac :  
A partir du 14 septembre 2019*



Les démarches administratives en ligne posent problème à de nombreux usagers des services publics. Si elles sont une bénédiction pour beaucoup, permettant d'éviter les déplacements en préfecture, les longues files d'attente et de ne plus dépendre des horaires des administrations, elles restent inaccessibles à beaucoup d'autres pour qui faire des démarches sur internet est un problème.

De même, si vous vous sentez mal à l'aise devant votre ordinateur, étranger à ce qui se passe sur les réseaux sociaux, ou en difficulté pour stocker ou partager vos photos, la municipalité souhaite vous aider en mettant en place un atelier numérique.

Sans condition d'âge et même sans équipement informatique personnel (plusieurs postes informatiques à disposition), vous pouvez dès maintenant vous inscrire à la mairie pour y participer à partir du 14 septembre à raison de 2 heures tous les quinze jours.

## Au programme de ces ateliers :

- Découverte du matériel et de l'environnement informatique,
- Création de comptes utilisateurs,
- Initiation à Internet et à la messagerie (envoyer et recevoir des mails),
- Découverte de logiciels de bureautique (traitement de texte),
- Initiation à la photographie numérique et au partage sur les réseaux sociaux,
- Les problèmes techniques les plus fréquents et quelques solutions pour se dépanner.

Ces ateliers se dérouleront à la médiathèque, un samedi sur 2 de 10h à 12h pour un montant qui correspond à l'inscription à la médiathèque, soit 10 € pour l'année.

***C'est le moment de passer à l'air du numérique !***

# Programme « Breizh bocage »



Le programme de plantation de haie «Breizh bocage» touche à sa fin puisque cet hiver 2019-2020 sera la dernière campagne de plantation.

Pour rappel, le programme finance le conseil technique pour la création de haies, de talus, de billon et la restauration de haies anciennes. A tous les projets éligibles, a minima, sont fournis les plants, les protections anti-gibiers et le paillage.

Selon l'intérêt environnemental des projets, le programme peut prendre en charge le travail du sol, la plantation et l'entretien (3ans).

Les projets de plantation sont élaborés selon les besoins du bénéficiaire.

Le programme s'adresse plus particulièrement à la profession agricole cependant les collectivités peuvent envisager des projets en bord de chemin ou de leur foncier agricole.

Pour plus d'informations ou pour porter conseil à vos éventuels projets, contactez Pierre-Adrien Guérin, Technicien Agricole et Bocage (Les dossiers devront être clôturés au cours de l'été).

**Syndicat mixte du Bassin versant du Linon**  
**22 rue des Coteaux - 35190 La Chapelle aux Filtzméens**  
**02 99 45 39 33 / 07 89 71 06 37**



## Devenez citoyen ou citoyenne de la paix

### ***Afin de faire perdurer la mémoire des combattants.***

Alors que les derniers poilus de la première guerre mondiale sont morts, que les derniers combattants de la seconde guerre dépassent les 90 ans, il est important de se souvenir de leurs actes, de leur abnégation, de leur courage.

Aidons dès à présent les C.A.T.M à perpétuer le devoir de mémoire aux lieux et place des anciens combattants quand ils ne seront plus là.

Ayons conscience que la paix, la liberté, sont des biens essentiels.

### ***Qui peut devenir citoyen ou citoyenne de la paix ?***

Toute personne : il s'agit d'un acte volontaire. Il suffit d'adhérer à l'association des CPG-CATM, de s'engager à commémorer le 8 mai-16 octobre-11 novembre-5 décembre. Le citoyen de la Paix donne envie aux jeunes générations de perpétuer le souvenir pour qu'il y ait une relève.

***Devenez Citoyen ou Citoyenne de la Paix en complétant le bon d'adhésion qui est à votre disposition à la mairie ou près du président de l'association.***

Vous pouvez aussi contacter l'association interdépartementale de Rennes : [acpg.catm35.22@cegetel.net](mailto:acpg.catm35.22@cegetel.net) ou Tél. 02 99 30 59 31

**Le président  
interdépartemental**

*Yves Allonet*

**Le président  
des citoyens de la Paix**

*Charles Marchal*



## CEI - Centre Echanges Internationaux

**Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil**



**D'**Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Finja**, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

**Ana Cristina**, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Miyuki**, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

*Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !*

### Renseignements:

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo  
Vanessa Simon - 02.99.20.06.14  
vanessa@cei4vents.com

## Médiathèque Municipale



### Le plein d'animations à la bibliothèque :

- Des expos, des ateliers créatifs, etc...
- des animations lectures et chansons pour les tout-petits accompagnés de leur assistants maternels ou parents, un mercredi par mois, de 9h30 à 10h30
- Des soirées jeux de société pour les adultes et les jeunes, animées par la ludothèque Au Bois des Ludes, c'est gratuit, à partager entre amis, en famille : une soirée le vendredi 5 juillet de 20h à 22h, une autre le vendredi 29 novembre de 20h à 22h également (ces soirées sont subventionnées par la mairie, la CAF, et le département)
- Des temps de prêts de jeux de société, Biblilud, animés par la ludothèque Au Bois des Ludes, un vendredi par mois de 16h30 à 18h, (animation du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique)

### Plus de livres, films, cd, magazines, à votre disposition grâce à la mise en réseau

Douze bibliothèques (Bonnemain, Dingé, Hédé-Bazouges, La Bausaine, Lanhélin, Meillac, Pleugueneuc/Plesder, Saint-Domineuc, Saint-Pierre-de-Plesguen, Québriac, Saint-Thual, Tinténiac) et sept points relais (Cardroc, Lanrigan, Lourmais, St-Brieuc-des-Iffs, Tressé, Trévérien, Trimer) ont choisi d'adhérer au « Réseau des bibliothèques de la Bretagne romantique ».

### Un tarif commun d'emprunt

- Gratuité pour les moins de 18 ans
- 10 € par adulte et par an (date à date)
- 5 € par adulte et par an (de date à date) pour les personnes bénéficiant des minima sociaux, les étudiants de 18 à 25 ans, les touristes, les nouveaux habitants, arrivés il y a moins d'un an sur le territoire dans une commune adhérente au réseau
- 15 € par personne habitant des communes hors réseau (date à date)

**Une carte lecteur unique** qui vous permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau

**Accédez au catalogue de toutes les bibliothèques** depuis chez vous. Réservez des ouvrages en ligne pour les retirer et

les rendre ensuite dans la bibliothèque ou le point relais de votre choix.

**Empruntez jusqu'à 6 livres et magazines, 4 DVD, 4CD par carte. Un programme d'animations du réseau paraîtra tous les quatre mois**

**Les horaires d'ouverture de la bibliothèque :**

■ **En période scolaire :** le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h15

■ **Pendant les vacances :** les jours et heures d'ouverture seront précisées sur la porte de la bibliothèque

## Ecole de Musique du SIM Syndicat Mixte de Musique

De la Communauté de Communes Bretagne Romantique, de la Communauté de Communes St Méen-Montauban pour Irodouër et Saint Pern, des Communes de Bécherel, la Chapelle Chaussée, Langan, Miniac sous Bécherel, Romillé.

**Inscriptions, Réinscriptions, Renseignements  
Année Scolaire 2019 - 2020**

24/06/19	16h00 - 19h00	Combours	Maison des services CCB
25/06/19	9h00 - 11h30	Tinténiac	1 place Ille et Donac
25/06/19	17h00 - 19h00	Romillé	Maison des associations
26/06/19	9h30 - 12h00	Tinténiac	1 place Ille et Donac
26/06/19	14h00 - 16h00	Tinténiac	1 place Ille et Donac
26/06/19	17h45 - 19h45	Bécherel	Maison du livre - salle Apostrophe
27/06/19	16h00 - 19h00	Combours	Maison des services CCB
28/06/19	15h30 - 18h00	St Pierre de Plesguen	Maison des associations
29/06/19	9h30 - 12h00	Tinténiac	1 place Ille et Donac
01/07/19	9h30 - 12h00	Tinténiac	1 place Ille et Donac
01/07/19	17h00 - 19h00	Romillé	Maison des associations
02/07/19	16h00 - 19h00	St Pierre de Plesguen	Maison des associations
03/07/19	9h30 - 12h00	Combours	Maison des services CCB
03/07/19	14h30 - 18h30	Romillé	Maison des associations
04/07/19	16h30 - 19h00	Bécherel	Maison du livre - salle Apostrophe
05/07/19	14h00 - 18h30	Tinténiac	1 place Ille et Donac

**Inscriptions à partir de 5 ans/ ados / adultes.**

Cours proposés en fonction du nombre d'inscrits sur les communes de **Bécherel, Combours, Romillé, Saint Pierre de Plesguen et Tinténiac. Le lieu d'inscription n'a aucune incidence sur votre lieu de cours.**

## L'école de musique du SIM vous propose : 7 Parcours Pédagogiques Différenciés

### ■ 1 - Parcours Eveil Musical

*Itinéraire de sensibilisation - A partir de 5 ans*

- Jardin musical (40 mn) enfants GS
- Eveil musical (50 mn) enfants CP

### ■ 2 - Parcours Complet

*Apprentissage musical soutenu - A partir de 7 ans*

- Formation musicale (solfège) sur 2 cycles
- Formation instrumentale au choix : 22 instruments proposés
- Pratique collective Cf. liste parcours 6

### ■ 3 - Parcours Libre

*Permet d'organiser ses études à son rythme - Ados / Adultes*

- Formation instrumentale au choix :  
22 instruments proposés  
Cf. liste des instruments proposés  
Cours en duo, trio ou une semaine sur deux
- Pratique collective Cf. liste parcours 6

### ■ 4 - Parcours pour élèves confirmés

*Cours d'instrument et pratique collective - Elèves ayant fini la Formation Musicale*

- 22 instruments proposés
- Pratique collective obligatoire

### ■ 5 - Parcours Ateliers

*Apprentissage et approfondissement en groupe - Ados / Adultes*

- Chansons (musiques actuelles)
- Guitare d'accompagnement, Guitare basse
- Guitare / Voix
- Guitare électrique
- Piano d'accompagnement pour pianiste confirmé
- Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

### ■ 6 - Parcours pratiques collectives

*Pratiques collectives instrumentales*

- **Les orchestres**  
Fanfare  
Orchestre d'harmonie  
Orchestre à cordes  
Orchestre symphonique (suivant projet)  
Orchestre de musique de chambre  
Bagadig
- **Les ensembles**  
Flûte à bec- Accordéons chromatiques - Clarinettes  
Saxophones - Harpes - Guitares classiques - Musiques traditionnelles, Musiques irlandaises
- **Groupes**  
Rock, Jazz...
- **Pratiques collectives vocales**

#### **Chorale enfants (7/11 ans)**

Tinténiac : Jeudi de 17h15 à 18h00

Romillé : Samedi de 11h30 à 12h15

#### **Chorale Voix si Voix la**

Tinténiac : Jeudi de 17h45 à 19h15

#### **Chorale A Travers chants**

Romillé : Jeudi de 20h00 à 21h30

## ■ 7 - Parcours Instrument seul

Cours instrument pour musicien amateur - Ados / Adultes

### ● 22 instruments proposés sans parcours 6

Cf. liste des instruments proposés

## INSTRUMENTS PROPOSÉS EN PARCOURS

2, 3, 4, 7

- Violon - Violoncelle - Contrebasse - Guitare classique
- Flûte à bec - Flûte traversière - Clarinette - Saxophone  
Trompette - Trombone - Tuba
- Flûte irlandaise - Bombarde - Cornemuse - Accordéon  
diatonique - Harpe celtique
- Piano - Accordéon Chromatique
- Batterie - Percussions

### LOCATION D'INSTRUMENTS POUR ÉLÈVES DÉBUTANTS (en soulignés)

Joindre dernier avis d'imposition 2018

## TARIFS 2019-2020

### ■ Parcours 1 Atelier de sensibilisation

A partir de 5 ans (GS) : Jardin musical : 130 €

A partir de 6 ans (CP) : Eveil musical : 160 €

### ■ Parcours 2 Apprentissage musical soutenu

A partir de 7 ans :

**A :** 375 € (FM : 165 € + instrument : 210 €)  
cours collectifs : à 2 sur 30 mn ou 3 sur 45 mn

**B :** 435 € (FM 165 € + instrument : 270 €)  
cours collectifs : à 2 sur 40 mn ou 3 sur 1 h

**C :** 545 € (FM 165 € + instrument : 380 €)  
cours collectifs à 2 sur 1 h + parcours 6 gratuit

### ■ Parcours 3 Parcours libre

Ados/adultes\* : 280 €

**cours collectifs** à 2 sur 30 mn ou à 3 sur 45 mn ou 17 cours de 30 mn à répartir sur l'année scolaire.  
+ parcours 6 gratuit

### ■ Parcours 4 Cours de soutien instrumental pour musicien amateur + parcours 6 obligatoire et gratuit

● Tarif jeune\* : 380 € (cours collectifs à 2 sur 1 h)

● Tarif adulte : 585 € (cours collectifs à 2 sur 1h)

### ■ Parcours 5 Ateliers

● Tarif jeune\* : 180 € (cours collectifs)

● Tarif adulte : 230 € (cours collectifs)

### ■ Parcours 6 Ensemble de pratique collective

● Ensemble ou orchestre : 80 €

● Ensemble vocal : 30 € Enfants / 50€ Adultes

*Rappel : les ensembles et orchestres sont gratuits pour les élèves inscrits dans les parcours 2, 3 et 4.*

### ■ Parcours 7 Cours d'instrument musicien amateur

(pas de pratique collective associée à ce parcours)

● Tarif Parcours 4 + 50 % (jeune et adulte).

12 \*Tarif jeune : mineur ou jeune adulte (- 25 ans) qui n'est pas autonome financièrement.

## Réductions tarifaires :

### Deux aides Accordées aux familles

1. En fonction du nombre d'enfants inscrits,

2. En fonction du revenu de la famille.

Joindre au dossier d'inscription : la photocopie de votre avis d'imposition reçu en **septembre 2018**, et pour les familles concernées la notification de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) reçue en 2018.

■ Réduction sans condition de revenus : parcours 2, 3, 4.  
- 10% par enfant inscrit à partir du 2ème enfant de la même famille.

■ Réduction en fonction des revenus : parcours 1 à 5. Selon le mode de calcul suivant : Revenu Fiscal de Référence (avis d'imposition 2018) divisé par le nombre de parts\*, divisé par 12.

\* Le SIM calcule le nombre de parts à l'avantage des familles, soit : 2 parts par foyer (quelle que soit la composition du foyer) + 1 part par enfant à charge.

Ces réductions peuvent être cumulables et ne concernent que le

	Parcours 2, 3 et 4	Parcours 1 et 5
Inférieur à 360 €	-35,00%	-10,00%
De 361 € à 594 €	-25,00%	-10,00%
De 595 € à 625 €	-15,00%	-10,00%
De 626 € à 700 €	-10,00%	-10,00%
Supérieur à 700 €	Pas d'aide	Pas d'aide

## Conditions de règlement

■ Acompte à l'inscription : 50 € par élève

+ Frais administratifs par famille : 10 € Par chèque.

■ Versement du solde à réception de la facture :

● en 1, 3 ou 9 fois pour les parcours 2, 3, 4, 7

● en 1 et 3 fois pour les parcours 1 et 5

● en 1 fois pour le parcours 6

● Par prélèvements automatiques, chèques auprès du Trésor Public de Tinténiac, chèques vacances,

*Attention, une précision qui a son importance : Tout cours commencé est dû pour l'année, même en cas d'abandon en cours d'année.*

Pour les élèves extérieurs au territoire du SIM : Inscription possible dans certains parcours, sous conditions et sous réserve de places disponibles à la rentrée de septembre.

**Renseignements : le SIM 02 99 84 01 88**

**sim.ecoledemusique@gmail.com**

**www.simecoledemusique.com**

## Votre demande d'immatriculation

*Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.*

- 1 Rendez vous sur le site **immatriculation.ants.gouv.fr**
- 2 Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
- 3 Connectez-vous à votre espace ANTS ou via France Connect
- 4 Cliquez sur «Mon espace véhicule»
- 5 Effectuez votre demande d'immatriculation
- 6 Suivez votre demande en ligne

### BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé) ou rendez-vous sur : **https://ants.gouv.fr**

 <https://www.facebook.com/ANTSdirect>

 @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures:

**www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques**

## Votre demande de passeport / CNI

*Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.*

### VOTRE PRÉDEMANDE PASSEPORT/CNI

#### Ses avantages

- 1 Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie,
- 2 Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...

#### Les étapes

- 1 Vous entamez votre demande depuis chez vous,
- 2 Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
- 3 Au terme de votre prédemande, vous obtenez un numéro de prédemande qu'il faudra conserver,
- 4 Avec ce n° de prédemande, vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.

Vous pouvez vous rendre dans toute mairie équipée d'un dispositif.

**https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/**

Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI

**N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.**

## Votre demande de permis de conduire

*Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.*



- 1 Rendez vous sur le site **permisdeconduire.ants.gouv.**
- 2 Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- 3 Connectez-vous à votre espace ANTS
- 4 Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- 5 Effectuez votre demande de permis de conduire
- 6 Suivez votre demande en ligne

### BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé) ou rendez-vous sur : **https://ants.gouv.fr**

 <https://www.facebook.com/ANTSdirect>

 @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures:

**www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques**

## Timbre fiscal électronique

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le timbre fiscal est électronique*

Optez pour le timbre électronique sur **timbres.impots.gouv.fr**

En quelques clics vous recevrez votre timbre par SMS ou par mail.





## APEEP de Meillac

*L'association des parents qui bougent pour nos enfants*

*L'association est fière de vous présenter son nouveau LOGO en collaboration avec Ar'Color*

*de Combourg - Agence de publicité, nous la remercions pour son investissement et son beau travail.*

### Concours de pêche 2019 :

103 pêcheurs cette année (idem N-1) dont 18 enfants, ce concours nous montre encore une fois que cet évènement est un succès à Meillac.

### Collecte de papiers et journaux :

Résultats des dernières collectes du 01/09/2018 au 28/02/2019

#### Papiers :

Sous total : **6,77 tonnes collectée** (40€ la tonne) Soit 271 €

#### Journaux - Collecte du 28 novembre 2018 au 5 décembre 2018 :

Sous total : **0,74 tonne collectée** (70€ la tonne) Soit 52 €

**Total de la somme versé par le SMICTOM d'Ille-Et-Rance à l'association : 323 €.**

#### Indicateurs environnementaux (source ADEME) :

Grâce à vous, 7,58 tonnes de papiers ont pu être recyclées, ce qui correspond à :

- 2 200 kg d'équivalent CO<sup>2</sup> en moins émis dans l'atmosphère.
- 170 000 litres d'eau économisés.
- 128 arbres préservés.

**Bravo à tous pour votre participation**

### Dates à retenir :

- **Assemblée Générale** : le lundi 16 septembre 2019 à 18h30 à la médiathèque
- **Parc Éphémère « Mais y'a ka Jouer »** : Le Sam 19 et Dim 20 octobre 2019 à la salle des sports
- **Braderie** : le Dimanche 1er décembre 2019, de 09h00 à 17h00

Pour ne rater aucun de nos évènements, suivez-nous sur **Facebook : @apeepmeillac**

Nous tenons à remercier tous nos sponsors de cette année, les bénévoles et le personnel de la Mairie qui nous soutiennent lors de nos manifestations.

Toute l'équipe de l'APEEP vous souhaite de passer d'agréables vacances ensoleillées et **VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 POUR L'AG.**



## A.M.A.P Attitude

*Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*

*L'association d'adhérents*

*« consomm'acteurs » AMAP Attitude, proche de chez vous, propose chaque semaine des paniers de légumes biologiques*



**N**otre objectif est une action de proximité qui permet aux habitants de nos communes de s'approvisionner en légumes de saisons frais, biologiques, de manière hebdomadaire

ou par quinzaine. Cette organisation permet de soutenir un maraîcher du territoire, qui exploite sa terre à Bonnemain, de livrer des paniers sans intermédiaires et sans emballages.

Grace à votre adhésion de 10€ et un contrat de 6 mois ou 1 an tous les 15 jours ou chaque semaine vous aurez des légumes frais du jour, en ce moment, des pommes de terres, des carottes, des courges, des navets etc...

#### Le panier coute 12€, toute l'année.

Venez nous rencontrer au moment des distributions, le lundi à Saint Domineuc, au Grand clos, le mercredi à Miniac Morvan, et le jeudi à Meillac, entre 18h30 et 19h30.

Vous pouvez aussi contacter Sylvain Marmignon notre maraîcher, au **06 82 80 67 97, ou par mail : amapattitude@yahoo.fr**

## ACCA Meillac



**E**ncore une belle saison de chasse cette année durant laquelle 20 chevreuils et 30 sangliers ont été prélevés. Après la fermeture, l'association a organisé deux manifestations qui permettent à ses membres de se

retrouver mais aussi de partager avec les habitants de Meillac et des communes environnantes.

Le 1<sup>er</sup> mai, malgré un temps très incertain, le concours de palets a réuni 14 concurrents en individuel le matin et 34 équipes en doublette l'après-midi.

Le 1<sup>er</sup> juin, s'est autour du traditionnel méchoui d'agneau que 118 convives ont assisté au tirage de la tombola qui a fait de nombreux gagnants dans la salle des fêtes le Foyer Rural.

Les membres du bureau de l'ACCA remercient la municipalité pour son soutien matériel et financier très important cette année et donnent rendez-vous aux chasseurs le 31 août pour la première battue.

**Bel été à tous.**

# BASKET-CLUB DU LINON



L'année sportive 2018-2019 se termine pour les 180 licenciés du Basket club du Linon.

Les 16 équipes du club engagées dans les différents championnats départementaux ont connu des fortunes diverses. Du difficile, pour les équipes U15M et les jeunes U11 Filles 2 avec peu, voir pas de victoires, mais l'important n'est-il pas de jouer en faisant de son mieux après tout ! Du correct, avec la majorité de nos équipes se classant entre la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> place de leurs poules respectives. Enfin pour nos équipes Senior Fille un maintien assuré en D3, ainsi que d'une deuxième montée consécutive pour les seniors Masculin 1, qui accèdent au niveau D3.



Les 2 sections Baby et Loisirs ont quant à elles bien pratiquées avec régularité, enthousiasme et dans une bonne ambiance leur activité favorite.

Bien sur, ceci est l'aboutissement des efforts et du travail de tous les bénévoles du club, ainsi que de l'appui des supporters et parents. Aussi, tout le bureau remercie chaleureusement tous les bénévoles du club (coachs, entraîneurs et arbitres) sans qui le club ne pourrait correctement fonctionner. Tous seront de nouveau sur le pont dès la fin Août, avec plaisir et passion je l'espère, pour accueillir et encadrer les nouveaux (et anciens) adhérents du BCL. A Septembre prochain

**Sportivement.**

## Les Anciens Combattants

Section C.A.T.M. - OPEX - Veuves - Citoyens de la Paix

Depuis la parution du n° 9 (100% Meillac) la Section des anciens combattants n'a pas connu d'activité particulière marquante.

L'Assemblée générale s'est déroulée le 9 février 2019 à la Drolonerie en présence de 36 personnes.

Rapport d'activités de l'année 2018 présenté par le Président, suivi du compte-rendu financier par le Trésorier-compte équilibré.

Renouvellement du tiers sortant. Ont été élus ou réélus, Joël ROUXIN (élu), Martial LEFRANCOIS et Jean ROBERT (réélus).

L'effectif de la Section ne progresse pas comme souhaité. Deux nouvelles adhésions de Citoyens de la Paix enregistrées malgré les appels lancés dans 100% Meillac et les journaux locaux.

■ Le 11 avril 2019 participation de la Section à l'Assemblée Générale de l'Association interdépartementale des ACPG/CATM-Opex- Veuves - Citoyens de la Paix, qui s'est déroulée à RENNES.

■ Le 25 avril, avec les enfants de CM 2, exposé avec discussions et échanges sur l'origine, le rôle, les actions des associations d'anciens combattants près de leurs camarades malades, handicapés (demandes et attributions d'aides financières).

■ Le 8 mai 2019, commémoration de la fin de la guerre 1939/1945 avec dépôt de gerbe, lecture des messages de l'UFAC, de Mr. Le Maire et de la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, suivi de la minute de silence et de la Marseillaise.

Déception de ne voir aucun enfant de l'école présent, ce qui semble être une première.

Toutefois, deux jeunes filles, une Meillacoise et une Mexiquaine, ont porté la gerbe depuis la mairie jusqu'au monument. Un grand merci pour elles.

### Manifestations à venir :

■ 14 juillet pique-nique des Associations à l'Etang du bourg.

■ 11 novembre, cérémonie aux monument aux morts.

■ Jeudi 5 décembre, cérémonie en hommage aux morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie et de combats du Maroc et de Tunisie de 1952 à 1964. Manifestation qui se déroulera à Meillac, pour les associations du canton.

A ce jour, l'effectif de la section est de : 19 anciens combattants, 5 veuves, 9 citoyens de la paix. Les membres du bureau se tiennent à disposition pour accueil de nouveaux membres.

Contact : **Henri COBAT** : 02 99 56 11 58 - 06 59 63 63 46

henri.cobat@orange.fr

**Michel BOULANGER** : 02 99 73 14 55 - 06 08 99 95 71 15

## Foyer Rural de Meillac



Après avoir passé de bons moments lors de nos 11 manifestations, l'année 2018 s'est terminée par un bilan positif.

Remerciements à tous les membres du conseil d'administration qui œuvrent toute l'année pour la réalisation de nos diverses activités, ainsi que toutes les nombreuses personnes qui assistent et font vivre notre association et perpétuent cette convivialité.

Cette année nous avons réactualisé les statuts de l'association. Ils ont été approuvés à l'unanimité en Assemblée Générale Extraordinaire.

### Suite de nos activités pour cette fin d'année :

- samedi 20 juillet 2019 : Excursion à Belle Ile en Mer avec visite guidée de toute l'île, qui est la plus grande des îles bretonnes, elle doit son nom à la beauté et à la diversité de ses paysages.
- dimanche 11 août 2019 : Noce 1900 à Athée près de Craon (53400) Spectacle de 4h en plein air. Prévoir un pique-nique, déplacement en covoiturage, il est encore temps de s'inscrire.
- dimanche 6 octobre 2019 : Bal avec l'orchestre Cascade « Emmanuel Bolivard »
- samedi 19 octobre 2019 : Banquet annuel animé par les canotiers.
- dimanche 10 novembre 2019 : Spectacle comique avec Jaoset d'Lainti.
- dimanche 8 décembre 2019 Repas cabaret avec plumes, strass etc...

*A tous agréables vacances ensoleillées.*

## FC Meillac Lanhélin Bonnemain



Cette année, le Football Club Meillac/Lanhélin/Bonnemain enregistre l'inscription de 155 licenciés dans ses effectifs. Le FCMLB regroupe des joueurs de toutes catégories qui vont des U7 aux seniors.



Le FCMLB, avec d'autres clubs des alentours organisent des stages pendant les vacances scolaires. Les jeunes joueurs sont accompagnés d'éducateurs et de bénévoles encadrants tout au long du stage. Le but est de rassembler les joueurs de différents clubs pour apprendre en s'amusant.

L'avenir du club passe par cette jeunesse qui pérennisera le club.

### Le classement de l'année 2018-2019 est le suivant :

- L'équipe A est classée 10<sup>ème</sup> du championnat de 1<sup>ère</sup> Division
- L'équipe B est 8<sup>ème</sup> de la 3<sup>ème</sup> Division
- L'équipe C, 8<sup>ème</sup> en 5<sup>ème</sup> Division
- Les vétérans sont classés 1<sup>er</sup> du championnat et on fait un excellent parcours en coupe.
- Les U17 A sont 8<sup>ème</sup> du classement, les U17 B sont 9<sup>ème</sup> du classement.
- Les U15 A sont 2<sup>ème</sup>, les U15 B sont 7<sup>ème</sup> de leurs championnats respectifs.
- Les U13 A sont au niveau du secteur 1, tandis que les U13 B sont au niveau du secteur 4.
- Les joueurs de U11 continuent leurs matches en progressant.



Tout au long de l'année, nos jeunes joueurs de U8-U9 et de U6-U7 participent à des rassemblements et ne cessent d'évoluer en tant que joueurs. L'ensemble des jeunes n'a cessé de progresser tout au long de la saison.

Cette année le club a organisé : son repas annuel, un tournoi FIFA sur console, tournoi de football de Pâques et le 15 juin, un concours de palets.

Le FCMLB souhaite remercier tous les bénévoles qui ont œuvrés tout le long de la saison ainsi que les différentes municipalités qui soutiennent le club depuis tant d'années.

L'ensemble du club sportif vous souhaite de bonnes vacances scolaires.

**Sportivement**  
**Les membres du FCMLB**

# Comite d'Animation de Meillac

Cette année encore, nous voulons remercier les Meillacoises et les Meillacois pour leur participation à l'ensemble de nos manifestations. Nous savons que cela peut occasionner de la gêne et certaines perturbations mais nous souhaitons, au travers de ce petit mot, rappeler que notre but est d'animer Meillac. Nous sommes à l'écoute de toutes les suggestions et nous nous adaptons avec nos moyens.



Nous organisons la fête des reliques le 17 et 18 août 2019 ainsi que le Fest Noz le 30 novembre 2019. La fête de la musique, organisée le 7 juin, a été délocalisée à la salle de sports, en raison d'une météo capricieuse.

Nous remercions particulièrement l'ensemble des bénévoles qui nous accompagnent dans notre organisation ainsi que la mairie qui nous permet d'utiliser ses infrastructures.

Nous comptons sur vous pour nous accompagner dans notre tâche et nous vous donnons rendez-vous à notre prochaine fête des reliques.

## Les membres du bureau

# Club de La Bonne Entente Meillac

En ce début d'année, le club de la bonne entente vous apporte les actions et événements qui ont eu lieu et le calendrier des manifestations à venir, Suite à notre assemblée générale du 10 janvier 2019, le renouvellement du bureau en date du 19 janvier 2019, nous avons élus:

- Présidente : M<sup>me</sup> PLIHON, Yvonne
- Vice Président : M. RONCIER, Daniel
- Secrétaire : M<sup>me</sup> HARAND, Madeleine
- Secrétaire-adjoint : M<sup>me</sup> HOMO, Rachel
- Trésorier : M. WILLOT, Michel
- Trésorier-adjoint : M. LHERMITTE, Guy

Nous avons organisé notre traditionnel repas de Noël au Mais y'a quoi (photo ci-jointe), Une ambiance joyeuse et conviviale a accompagné ce repas,

La première sortie de l'année, c'est la fête de l'amitié à MAURE DE BRETAGNE qui a lieu le 12 juin 2018. A cette occasion, concours de palets et pétanques, bal avec orchestre. Pour le déjeuner, le choix était entre pique-nique ou restaurant. A cette occasion nous disposons d'un car pour nous rendre à ce rassemblement.

Pour les mois à venir, le moule frites de SAINT-PIERRE aura lieu le 4 Juillet, une fête champêtre se fera le 6 septembre 2019 autour de l'étang de la Ville CLEROT à MEILLAC. Deux concours de belote auront lieu à la salle des fêtes « Le Foyer Rural » les 26 septembre 2019, et 27 novembre 2019.

Nous nous retrouvons tous les jeudis après-midis pour partager un moment de convivialité. Les jeux de cartes, les palets et les jeux de société sont de sorties, accompagnés de petits plaisirs, chocolat chaud, café, brioche.

Comme vous le constatez, les activités sont nombreuses avec un accueil chaleureux. Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien tout au long de l'année, qu'il soit financier ou matériel.

Nous comptons sur vous pour que continuent ces rencontres amicales sur la commune, afin que nous puissions poursuivre ce bien vivre ensemble.

## Les membres du bureau.

# Association Gymnastique d'Entretien Meillacoise



A l'occasion de l'assemblée générale du 04 avril 2019, le bilan de la saison a été communiqué. Celui-ci s'achève positivement, avec 45 adhésions, notre participation au Téléthon, la nouvelle salle d'activités, confortable, lumineuse, adaptée pour les séances du jeudi soir. L'attribution de la subvention annuelle par la municipalité. L'association remercie M. Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux, de leur soutien moral et financier, La présidente Annie Le Garrec et la trésorière Monique Larcher avaient signalé leur départ pour raisons personnelles. De nouveaux membres se sont présentés pour assurer la pérennité de l'association et le maintien de l'activité sur la commune.

Nous remercions les adhérent(e)s pour leur bonne humeur, leur assiduité. Et nos fidèles animatrices Paskaline et Sophie qui chaque semaine nous font dépasser nos limites.

Le nouveau bureau se compose de :

- M<sup>me</sup> BRIAND Danielle - Présidente
- M<sup>me</sup> JACQUES Stéphanie - Trésorière
- M. LE CAPLAIN Eric - Secrétaire

L'association vous donne rendez-vous en septembre avec Paskaline de 10h30 à 11h30 avec Sophie de 20h à 21h

Deux séances découvertes vous sont proposées gratuitement L'activité est ouverte aux maris ou compagnons qui seront les bienvenus. Les inscriptions se déroulent sur place

Contact : [gym.meillac@gmail.com](mailto:gym.meillac@gmail.com)

## Association Communale de Pêche Meillacoise



Lors de la dernière assemblée générale, le bilan moral et financier a été présenté aux nombreux adhérents présents. Depuis le début de l'année, ce sont 5 lâchers de truites qui ont eu lieu, ce qui représente un total de 650 kilos de poissons. Le nombre d'adhérents reste stable. Les pêcheurs apprécient énormément les lieux de pêche qui leur sont proposés

C'est toujours dans une bonne ambiance que se passe ces journées. La vente des cartes de pêche à la journée a lieu au Bar tabac « le Saloon » ou à la boulangerie « La Fournée ». Des cartes vacances vous sont également proposées au prix de 10 euros la semaine.

Nous vous souhaitons un bel été autour des étangs communaux.

*Pour le bureau, Le Président  
Pascal RENARD*

## Moto Club Meillacois

En chantier de ré-homologation, le terrain de motocross du « Chêne Février » se refait une beauté. Des modifications importantes du tracé du circuit sont en cours de réalisation. La sécurité des spectateurs est renforcée par l'installation de barrières permanentes.



Toute l'équipe des bénévoles, des responsables de l'association et les pilotes se mobilisent pour vous accueillir le Dimanche 25 Août 2019.

Un beau spectacle vous sera proposé lors de ce motocross Trophée de Bretagne 2019 UFOLEP.



## Transition écologique... Où en est notre territoire ?



Après 3 mois de collectage, d'échanges et de rencontres autour de la transition écologique en Bretagne romantique, le temps de la restitution est arrivé. Une quarantaine de personnes étaient réunies, pour faire le point, le 27 avril. Elles sont aujourd'hui plus que jamais motivées pour poursuivre le travail.

### Un cadre propice aux échanges

Des Idées Plein la Terre, association locale qui a accompagné la Communauté de communes Bretagne romantique dans sa démarche de consultation de la population, a proposé, aux personnes présentes le 27 avril, une exposition et des espaces d'échanges au travers de plusieurs thématiques :

- Outils et méthodologie employés pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer, notamment les personnes qui ne se sentent pas concernées par la thématique ;
- Restitution des données issues des différents temps forts ;
- Synthèse des contributions liées aux 3 grands axes de travail sur notre territoire : l'habitat, la mobilité et agriculture ;
- Cartographie des initiatives locales déjà existantes

Au total, plus de 400 contributions ont permis d'alimenter le futur plan intercommunal en faveur de la transition écologique.

La thématique de la mobilité, avec le développement des mobilités douces et des transports en commun, est souvent remontée dans les échanges.

La problématique du paysage et de la préservation du bocage, qui semble être le reflet de la qualité de notre environnement, a également été régulièrement évoquée.

La demande est forte, aujourd'hui, de poursuivre la dynamique impulsée par ces ateliers sur le territoire.

### Une lecture théâtrale très appréciée

Dans le cadre d'une résidence d'artiste, Diane Giorgis a rédigé une dizaine de textes, parfois drôles, parfois sérieux, à partir des échanges qu'elle a eus lors de ses collectages sur les marchés et dans les bibliothèques de la Bretagne romantique.

Ils ont été lus par 4 habitants du territoire et 2 comédiens. Ces lectures ont été très appréciées par l'assemblée.

La réflexion est en cours pour que ces textes soient diffusés et que chacun puisse se les approprier.

D'ici fin 2019, le document officiel du Plan Climat Energie de Territoire, reprenant les actions menées par la Communauté de communes Bretagne romantique en faveur de la transition écologique, sera validé en conseil communautaire. Il n'y aura alors plus qu'à passer à l'action !

### Un collectif citoyen se constitue

Afin de poursuivre sur la lancée, et pour répondre à une forte attente des habitants, un collectif citoyen, soutenu par la Communauté de communes Bretagne romantique, se constitue.

*Tout le monde est le bienvenu au collectif citoyen qui se crée !*

Plus d'infos : [m.chesnais@bretagneromantique.fr](mailto:m.chesnais@bretagneromantique.fr)

## La newsletter du SMICTOM



### Déchèterie de Tinténiaac : fermeture pour travaux au 20 mai

Les travaux de modernisation et d'extension de la déchèterie de Tinténiaac débutent à compter du **20 mai 2019 et ce jusqu'à début 2020**. Pendant cette période, les autres déchèteries accueillent les usagers aux horaires exceptionnels suivants :

- **Combourg** : le lundi de 14h à 18h\* / le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h\* ;
- **Montreuil-sur-Ille** : le lundi de 14h à 18h\* / le mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h\*.

Pendant les travaux, une **plateforme provisoire des déchets verts** est accessible à **Tinténiaac** (au siège du SMICTOM - 1 la lande) : le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h\*.

\* *Horaires d'été*. Retrouvez les horaires sur le site Internet.



### Redevance incitative : enquête auprès des foyers

Le SMICTOM renforce la redevance incitative avec l'objectif d'inciter davantage les foyers à réduire leurs déchets. Pour appliquer ces évolutions, les 5 500 foyers équipés d'un bac 60 L ont reçu un questionnaire. Pour les foyers de 3 personnes et plus, le bac de 60 L sera remplacé par des bacs de 80 L ou 120 L.

**Nous vous remercions d'orienter les usagers vers les services du SMICTOM pour toutes sollicitations.**



## SAGE des Bassins Côtiers

### les actualités du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

#### La qualité des eaux littorales de la Baie du Mont Saint-Michel au cœur des réflexions de l'Assemblée Permanente des Présidents des CLE de Bretagne

La Commission Locale de l'Eau (CLE) qui pilote le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est membre de l'Assemblée Permanente des Présidents des CLE de Bretagne (APPCB) depuis 2011. Le 28 mars 2019, l'assemblée générale de l'APPCB s'est tenue à la Maison de la Baie au Vivier sur mer. Une visite de terrain sur le thème de la bactériologie et des enjeux littoraux était ensuite organisée sur le Port mytilicole du Vivier/Cherruieux.



L'APPCB réunit tous les présidents de CLE de Bretagne. Elle permet à ses membres de participer à la gouvernance régionale dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, de mutualiser les connaissances et de favoriser l'échange d'expériences [www.appcb.fr](http://www.appcb.fr).

Les professionnels conchylicoles de la baie présents à la visite du Port mytilicole du Vivier/Cherruieux ce 28 mars, ont exprimé leurs besoins et attentes en termes de qualité bactériologique des eaux littorales de la Baie du Mont Saint-Michel. L'ACCETEM (Association de Concertation et de Communication Economique de la Terre et de la Mer) qui depuis 2006 regroupe agriculteurs, conchyliculteurs et pêcheurs a été saluée comme une des spécificités du territoire. Cette association a pour objectif de maintenir ces trois professions en Baie du Mont Saint-Michel et en Baie de Cancale tout en protégeant l'environnement et l'espace de vie de chacun.

Christophe FAMBON et Elodie BOUCHER, respectivement président et animatrice-coordinatrice de la CLE du SAGE ont explicité les démarches engagées localement en faveur de l'amélioration de la qualité des eaux littorales : **amélioration des systèmes d'assainissement, optimisation d'un protocole d'alerte en cas de dysfonctionnement, communication auprès des agriculteurs pour améliorer**

**les pratiques...** permettant à terme d'assurer le maintien et la pérennisation des usages et activités économiques tels que la conchyliculture, la pêche professionnelle, la pêche à pied ou encore la baignade en Baie du Mont Saint-Michel.

Ces actions d'identification et de réduction des sources de pollution bactériologique sur les fleuves côtiers de la région de Dol de Bretagne s'inscrivent plus globalement dans une **étude des profils de vulnérabilité conchylicole et des zones de pêche à pied en Baie du Mont Saint-Michel** que mène actuellement par l'association Inter-SAGE de la Baie du Mont Saint-Michel. Le cabinet d'étude DMEAU chargé de cette étude a dressé l'inventaire des sources potentielles de pollution microbienne susceptibles de toucher les zones de production conchylicole et les zones de pêche à pied (assainissement collectif et non collectif, pratiques agricoles, ...). L'étude devra ensuite proposer des actions correctives et préventives afin de limiter les risques de pollution. Enfin, un plan de gestion de crise devra permettre en cas de pollution avérée d'alerter au plus vite les élus et les professionnels pour qu'ils prennent les mesures nécessaires.

En Ile-et-Vilaine, un protocole d'alerte sanitaire mis en place par les services de l'Etat (DDTM 35) existe depuis 2016. Celui-ci permet aux communes ou syndicats d'assainissement de donner l'alerte au plus vite à différents partenaires (police de l'eau de la DDTM 35, Agence Régionale de Santé, Ifremer) en cas de pollution liée à un dysfonctionnement d'un système d'assainissement collectif susceptible d'avoir un impact sanitaire sur les usages sensibles de la Baie du Mont Saint-Michel.

Une version améliorée du protocole incluant un nombre plus important de communes (actuellement seules les communes situées en front de mer sont signataires), les exploitants des systèmes d'assainissement ainsi que le Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord est en cours de signature.

### Le SBCDol lance une étude de faisabilité pour la restauration du cours d'eau sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) a missionné le bureau d'étude FISH-PASS pour réaliser une étude d'aménagement hydraulique sur le secteur de Carfantin situé à Dol-de-Bretagne. Le site présente un moulin aujourd'hui abandonné et implanté sur le Guyoult, petit fleuve côtier de la Baie du Mont Saint-Michel. Afin d'appréhender au mieux le site d'étude, une première réunion de terrain s'est tenue le 17 avril 2019 en présence des propriétaires riverains de Carfantin.



Par le passé, le Guyoult a été détourné de son cours initial afin de faire fonctionner le moulin de Carfantin (minoterie et approvisionnement en électricité du quartier de Carfantin).

Aujourd'hui le site présente deux problématiques auxquelles l'étude devra répondre :

- Des dysfonctionnements écologiques : on constate des obstacles à la continuité écologique sur le cours d'eau ainsi qu'une uniformisation des habitats aquatiques.
- Des dysfonctionnements hydrauliques : il existe un risque d'inondation sur ce secteur.

Le projet consiste à restaurer le cours d'eau dans son tracé originel et à rétablir la continuité écologique. Le rétablissement de la continuité écologique sur les cours d'eau consiste à permettre la « circulation des poissons migrateurs et le transport suffisant des sédiments », en particulier pour l'anguille, espèce migratrice emblématique en voie de disparition sur le territoire. Certains ouvrages hydrauliques constituent en effet des obstacles infranchissables pour les organismes aquatiques qui doivent pourtant pouvoir circuler librement afin d'accéder aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance ou encore leur alimentation, et ce de la mer aux rivières lorsqu'il s'agit des grands migrateurs.

Dans un second temps, des solutions techniques concrètes répondant à ces problématiques tout en prenant en compte les usages liés au site (randonnée, pêche, pompage...) doivent être proposées en concertation avec les propriétaires riverains.



La réunion de terrain du 17 avril 2019 avait pour objectif d'appréhender au mieux le site d'étude de Carfantin puis de présenter plusieurs scénarii possibles d'aménagements. Etaient présents, les élus du SBCDol, les partenaires techniques du projet ainsi que les propriétaires riverains qui avaient bien voulu répondre présent.

Un des scénarios proposés a fait le plus consensus dans l'assemblée. Celui-ci fera l'objet d'une présentation détaillée par le bureau d'étude avant l'été. La validation finale, en concertation avec les propriétaires, est prévue pour fin 2019.

Les travaux seront ensuite menés sur la base du volontariat des propriétaires riverains du cours d'eau sous la maîtrise d'ouvrage du SBCDol. Ils s'inscrivent dans le cadre du programme d'action du Contrat Territorial coordonné par le SBCDol dont la finalité est de restaurer la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne.

## Ouverture d'une enquête publique dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

**Une enquête publique est ouverte du 27 mai au 27 juin 2019 en vue d'obtenir la Déclaration d'Intérêt Général et l'autorisation environnementale pour la restauration et l'entretien des cours d'eau, dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne.**

Les cours d'eau côtiers de la région de Dol-de-Bretagne constituent un patrimoine important permettant de nombreux usages économiques et de loisirs. Toutefois, il n'en demeure pas moins que leur fonctionnement doit être amélioré.

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) a élaboré un programme d'action sur les milieux aquatiques de ses bassins versants dans le cadre d'un Contrat Territorial proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce programme qui comporte **39 sites d'actions prioritaires pour les 6 ans à venir (2019 – 2024)**, a été validé par la Commission Locale de l'Eau du SAGE et le SBCDol le 23 avril 2018. Il a pour objectif de préserver et d'améliorer la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques du territoire.

Les actions peuvent concerner :

- L'entretien de cours d'eau (écoulement des eaux, entretien des berges, des zones humides et de la ripisylve) ;
- La restauration des milieux aquatiques (pose de clôtures et abreuvoirs, plantation de ripisylve, protection de berges, lutte contre les espèces invasives...),

Elles permettront également de répondre aux enjeux du territoire qui ont été identifiés dans le SAGE : amélioration de la qualité des eaux littorales pour le maintien des activités de loisirs (pêche à pied, baignade, etc) ou professionnelles (conchyliculture, etc) ; soutien des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable etc...

**L'enquête publique, ouverte du lundi 27 mai 2019 (9h00) au jeudi 27 juin 2019 inclus (17h00), concerne les 39 communes des bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne.** Elle vise à obtenir une Déclaration d'Intérêt Général et une autorisation environnementale afin d'autoriser le SBCDol à réaliser les travaux envisagés dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne.

### Qu'est-ce que la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) ?

La DIG est une procédure instituée par la loi sur l'eau de 1992 qui permet à un maître d'ouvrage d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, ouvrages et installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, visant l'aménagement et la gestion de l'eau (art. L211-7 du code de l'environnement).

La DIG permet notamment d'accéder aux propriétés privées riveraines des cours d'eau, de légitimer l'intervention des collectivités publiques sur des propriétés privées avec des fonds publics...

Elle permettra au SBCDol de proposer et de réaliser des travaux pour le compte des propriétaires privés dans le cadre du programme d'action validé. Cela n'exonère en rien les responsabilités des différents acteurs pouvant intervenir au titre du droit existant, et notamment les riverains en vertu de leur statut de propriétaire (art. L.215-14 du code de l'environnement) ou leur association syndicale, le Préfet en vertu de son pouvoir de police des cours d'eau non domaniaux (art. L.215-7 du code de l'environnement) et le maire au titre de son pouvoir de police administrative générale (art. L.2212-2 5° du code général des collectivités territoriales).

## Qu'est-ce que l'autorisation environnementale ?

Toute personne qui souhaite réaliser un projet ayant un impact direct ou indirect sur le milieu aquatique (cours d'eau, lac, eaux souterraines, zones inondables, zones humides...) doit soumettre ce projet à l'application de la Loi sur l'eau (dossier de Déclaration ou d'Autorisation). Le dépôt d'un dossier «loi sur l'eau» relevant du régime d'autorisation environnementale dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques vise à obtenir l'accord de l'Administration pour la réalisation de toute Installation, Ouvrage, Travaux ou Activités (I.O.T.A) ayant un impact direct ou indirect sur le milieu aquatique (art. R214-6 du code de l'environnement).

L'avis et le dossier d'enquête publique sont consultables sur [www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr) ou [www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loisurleau](http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loisurleau). Les pièces du dossier de demande de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation sont mises à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, hors jours fériés, aux heures et jours habituels d'ouverture en mairie de Baguer-Pican (siège de l'enquête), Plerguer et Roz-sur-Couesnon.

## Succès grandissant pour la 2<sup>ème</sup> édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides sur les bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne !

La Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) s'est déroulée sur les Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne du 16 au 31 mars 2019. Cet événement national et international a pour objectif de sensibiliser le public sur les dangers sanitaires et environnementaux des pesticides ainsi que de promouvoir toutes les alternatives qui existent en agriculture, au jardin, pour les collectivités comme pour les consommateurs.

Pour sa 14<sup>ème</sup> édition, la SPAP mettait à l'honneur le thème de la Biodiversité. Elle s'inscrivait également dans une actualité riche puisque **depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la loi Labbé interdit aux particuliers et notamment aux jardiniers amateurs, de détenir et d'utiliser des pesticides chimiques.**

La Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne s'est fixée comme priorité de réduire l'usage des pesticides afin d'améliorer la qualité de l'eau des rivières se déversant dans la Baie du Mont Saint-Michel. 700 km de cours d'eau et canaux son concernés sur un bassin versant représentant 451 km<sup>2</sup>. Ainsi, la SPAP invite chacun à se rendre acteur du zéro pesticide pour préserver la biodiversité et un bien commun indispensable à la vie : l'Eau.

En tant que structure porteuse de la CLE du SAGE, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) coordonne et assure la communication globale de l'événement. Son rôle est également de rechercher de nouveaux partenariats et d'organiser certaines animations.

Pour la deuxième année consécutive, les partenaires de la CLE et du SBCDol (collectivités, associations...) se sont fortement mobilisés pour faire vivre l'événement. Une vingtaine de manifestations gratuites ont ponctué cette quinzaine : ateliers, animations, expositions, visite de jardin, conférences, collectes de produits phytosanitaires, projections de films suivies de débats... sur les communes de Dol-de-Bretagne, Baguer-Pican, Epiniac, Cancale, Le-Vivier-sur-mer, Plerguer, Mesnil-Roc'h (St-Pierre-de-Plesguen), Pleine-Fougères et Roz-sur-Couesnon.

La Fête du Printemps organisée le 17 mars à Dol-de-Bretagne, qui marquait le lancement de la SPAP, a constitué le temps fort de l'événement. On pouvait y apprendre les méthodes de jardinage au naturel, comment valoriser la biodiversité, réduire ses déchets et participer à la préservation de l'eau. Environ 850 personnes ont fréquenté les différents stands et animations qui prenaient place dans les Halles - Place Chateaubriand : ateliers, bar à eau, expositions, visites pédagogiques... La Caravane Main Verte, camion itinérant avec sa panoplie d'outils pédagogiques (matériel de jardinage, broyeur à végétaux, maquettes, ouvrages sur le jardinage...), a attiré de nombreux visiteurs en quête de nouvelles pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr) ou [www.jardineraunaturel.org](http://www.jardineraunaturel.org)

## Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne - Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) - 1 avenue de la Baie Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

Tél : 02.57.64.02.54 - [contact@sage-dol.fr](mailto:contact@sage-dol.fr) - [www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr)

## L'état civil

(du 01/12/2018 au 31/05/2019)

### NAISSANCES

TRAVAILLÉ Léo, né le 09 Décembre  
LÉHON Kléa, née le 1er Janvier  
DELESNE Marie, née le 8 Janvier  
MONNIER Awena, née le 13 Janvier  
SOUCHET MAHÉ Arzhela, née le 28 Janvier  
GASTEBOIS Louna, née le 26 Février  
JULES VERDES Lénny, né le 12 Mars  
ROULIER Capucine, née le 26 Avril  
SEVENOU Noé, né le 10 Mai  
DUROCHER Aël, né le 11 Mai

### MARIAGES

HEDOU Marine et LE BORGNE Morgane, le 15 Décembre  
GONÇALVES SIMOES DIAS Pedro et BIDON Nathalie, le 02 Mars  
LEMOULT Nicolas et de CASENEUVE Rosemarie, le 05 Mai

### DÉCÈS

LULEK Krystyna épouse MAZURIER, décédée le 15 Février  
LOHIER Marie épouse ROUXEL, décédée le 20 Mars  
BERTHELOT Brigitte épouse COURIOL, décédée le 18 Avril  
CHEVALIER Maurice, décédé le 30 Avril  
MOURA Augustine Veuve MORDAN, décédée le 03 Mai

100% Meillac - L'info qui nous rassemble. Bulletin municipal de la Ville de Meillac.  
Rédaction : Commission communication. Crédits photos : Mairie de Meillac et Eric Goron.  
Création, réalisation et impression : IDLH-Imprimerie de l'Horloge - 22100 LANVALLAY  
Tél. 02 96 39 12 26. Tirage : 830 exemplaires. Distribution : La Poste.



## Portrait : Emilia



Meillac accueille une nouvelle habitante pour une durée de 6 mois. Arrivée mi-mars, Emilia, est une jeune mexicaine de 15 ans originaire de Celaya, une ville de 310 000 habitants située à 300 km au nord de Mexico. Elle participe à un échange par le biais de l'association En Famille International, ce qui lui permet de découvrir notre pays jusqu'à mi-septembre.

Parmi plusieurs destinations possibles, elle a choisi la France plus particulièrement pour la langue qu'elle aime beaucoup et qu'elle veut apprendre, ce qui n'est pas sans mal car elle s'est vite rendu compte que les gens parlent très vite et que malgré les rudiments de français appris avant de partir, c'est une langue difficile.

En France depuis 3 mois, elle comprend maintenant très bien, mais parler est encore compliqué. Son mot préféré ? « Anticonstitutionnellement » parce qu'elle a eu beaucoup de mal à l'apprendre et que maintenant elle y arrive !



De la France, elle connaissait surtout Paris. Mais à l'occasion d'un séjour à la capitale, le rêve est un peu écorné « il y a beaucoup de poubelles et il faut faire très attention tout le temps à cause des pickpockets ». Versailles et de la Tour Eiffel l'ont tout de même séduit, et Paris sera toujours Paris sur l'air de « La vie en rose » d'une boîte à musique !

De la Bretagne elle n'avait jamais entendu parler. C'est pourtant avec bonheur qu'elle a découvert de magnifiques paysages côtiers et sa douceur de vivre. C'est même l'une des plus grande différence qu'elle relève, car à Meillac c'est tranquille, elle peut aller au collège ou se promener toute seule. Au Mexique c'est trop dangereux. Même la météo et le temps sont très agréables, il ne fait pas froid ni trop chaud... Et puis

ce qu'elle aime le plus ce sont les galettes « avec un œuf, du jambon, du fromage » en y ajoutant tout de même quelques rondelles de chorizo !

« Les gens que j'ai rencontré à Meillac sont très gentils et drôles, ils me font beaucoup rire. Il y a beaucoup de fêtes et toujours quelque chose à faire. Tout le monde est très gentil, même au collège quand je suis arrivée, les élèves essayaient de me parler en Espagnol et en Anglais. Maintenant je suis très contente car j'arrive à parler un peu français ».



Lors de la commémoration du 8 mai, Emilia et Hermine ont symbolisé la fraternité entre les peuples.

Ce qu'il lui reste à découvrir ? La neige...il n'y en aura jamais au Mexique et elle espère en voir à la montagne ! Et quand on lui demande ce qu'elle veut ajouter ? « Que ma sœur d'échange et ma famille française sont les français les plus gentils » !

# Le nouveau Pôle périscolaire en images

